au purgatoire de «La Madrague»

Vous pouviez aussi longer «La Riviera», y savourer au passage la belle vue sur mer de «Guinguette» face au «Grisbi» avant d'atterrir à l'«Eden» chez Saïd Ouachour, où vous aviez une chance sur deux de croiser le grand Dahmane El Harrachi en grande tenue «belda», vous remercier d'avoir consenti à raviver son mégot «Afras» presque toujours à demi-éteint. Au-dessus du port trônait comme une couronne l'établissement «Chez Sauveur» mondialement connu pour la sauce piquante crevette que l'un de ses cuisiniers mit au point à la fin des années soixante.

A partir d'une certaine heure, dont il était le seul à connaître le secret, cet aubergiste philosophe apprécié de tous ouvrait le rideau d'une magique soirée sans nuit, en empoignant sa guitare pour faire pleurer sous les notes gémissantes d'«El menfi» ou faire danser tout «son monde» sous celles plus entraînantes de son ami Salah Saadaoui. Pour les enfants insouciants que nous étions alors, les criques désertes d'El-Djamila devinrent rapidement les lieux magiques de nos écoles buissonnières.

Adolescents plus exigeants et rêveurs les yeux ouverts, nous attendions de longues heures pour voir passer les mythiques cohortes de jeunes filles suédoises qui écumaient, dès le début des éclosions printanières, les espaces situés entre l'«Hôtel Méditerranée» et la «Grande Plage».

C'était du temps où nous nous suffisions en guise de petit déjeuner d'une corbeille d'oursins roses cueillis au petit matin sur le plongeoir de la «Céca» à la plage «Fontaine», à midi de ragout de patates «Coumiti», façon qu'avait ma défunte mère de remercier le Comité de gestion de produire de belles pommes de terre pour nourrir ses nombreux et exigeants bambins.

Dans l'après-midi, aux environs de quatre heures à l'heure de l'arrivée des chalutiers, nous étions déjà arc-boutés sur l'unique quai du port à déguster les crevettes royales crues du premier casier débarqué, offertes par les généreux pêcheurs contents d'accoster pour la nième fois et de retrouver la terre ferme. En rentrant à la maison, repus de nourritures terrestres et marines saines, nous nous permettions le luxe artistique d'une halte magique à l'angle du «San Remo» pour écouter les notes de jazz très caractéristiques sortant du saxo de «Billy Hamani» le mythique saxophoniste algérien, célibataire endurci, arraché trop top à sa «khelwa» et à ses nombreux admirateurs.

Le soir, nous étions sûrs d'être les témoins désarmés d'un des nouveaux épisodes du combat épique, solitaire et perdu d'avance que livra mon défunt père, chef de cultures au Domaine Mahieddine Ali jusqu'à sa retraite en 1975, contre la bureaucratie de l'OFLA qui laissait pourrir dans ses magasins d'expédition des tonnes de produits maraichers primeurs, attendus pourtant avec impatience sur les marchés de Marseille et de Sète.

Débarqué en ces lieux en 1925 à l'âge de 14 ans, mon défunt père, qui s'est éteint il y a un an à l'âge de 101 ans, sentait déjà le vent tourner, instinctivement : Aïn Benian et dans son sillage El Djamila commençaient déjà à être livrés aux prédateurs qui n'étaient intéressés que par une seule de ses innombrables richesses : son fabuleux portefeuille foncier…

Photo : Samir Sid

La longue descente aux enfers : de l'anarchie urbaine au ghetto

Pour avoir une idée de cette longue descente aux enfers (mes amis du Club de plongée de l'ex-Grande-Plage parleraient de descente en apnée) en réalité de la lente agonie du site d'El Djamila, un seul geste : prenez une photo du port d'avant 1980 et postez-vous sur la falaise au-dessus du port à la sortie du «Yasmina». L'ampleur du massacre urbain est saisissante !

Ahurissante ! Adieu les mille hectares de coteaux de chasselas qui enserraient et enlaçaient jusqu'aux années 1980 la ville ! Adieu les primeurs et même les magasins d'expédition qui furent pour un temps reconvertis en florissantes usines textiles, ayant donné une identité économique intermédiaire à la ville.

El Djamila, qui continue de préserver son initial urbanisme balnéaire de «bas étage», est quasiment encerclée par des masses sans visages d'horribles bâtiments dont certains alignent des emboîtements de cubes de béton qui culminent à quatorze étages.

Une hérésie en ce lieu classé zone 1 par les spécialistes du génie sismique. La double voie express dont la réalisation est en cours, entre l'Enfer livré aux gémonies d'Aïn Benian et le Paradis hyper-surveillé du Club-des-Pins, peine à libérer son emprise sur terre. Sa réalisation tardive semble compliquer démesurément la résolution de la solution pour laquelle elle a été initialement programmée.

En attendant, les automobilistes de plus en plus nombreux résidant à Aïn Benian ou de passage apprennent à patienter sur les trois principaux accès de la ville, à la manière des dizaines de milliers d'automobilistes au check-point de Boudouaou sur l'autoroute Est-Ouest.

Mais revenons à El-Djamila. Il est important de signaler que depuis les importants aménagements du port et surtout de l'ouverture de ses immenses espaces de stationnement, le lieu a retrouvé une attractivité touristique populaire, qui a en priorité profité aux milliers de jeunes des quartiers urbains déclassés de la couronne métropolitaine algéroise, tous contents de retrouver un espace ressemblant à celui qui est enfoui dans leurs rêves fous de harragas en sursis.

Après avoir été à la fin du siècle dernier un important point d'arrivée clandestin d'armes pour les maquis terroristes, voilà que le port d'El-Djamila «s'enrichit» d'une nouvelle et innovante activité : les activités des voitures de jeunes délinquants toutes transformées, à la barbe de la police des lieux, en bars ambulants. Le commerce et la consommation de drogue entre les abris sous roche des immenses rochers confortant les nouvelles jetées trouvèrent également en ce lieu un paradis inespéré pour y domicile leurs activités.

Paradis «dormant» il y a quelques années du terrorisme, aujourd'hui rare lieu où l'Etat permet encore (jusqu'à quand !) le commerce de l'alcool, et ses ventes concomitantes (la prostitution et la drogue), voilà ce qu'est devenu à tir d'aile de la Résidence d'Etat du gouvernement du Club-des-Pins, «cité interdite pour raison d'Etat», comme l'a justement dénommée notre ami Hammouche dans une récente et inspirée chronique, la «Djamila» station balnéaire interdite d'accès pour raison de «non-Etat».

En confiant à la délinquance habillée de rigorisme, adepte déclarée ou inconsciente de l'ordre de l'abstinence, le soin de prendre durablement le relais de la défense suspecte momentanée des commerçants, résidents et habitués des lieux, légitimement excédés par la descente aux enfers de ce petit havre de l'Algérois, l'Etat prend la lourde responsabilité de la mise en place d'espaces de souveraineté partagée qui seront demain les points de départ d'actions visant sa propre survie.

«Ici, c'est la Côte-d'Azur, avec le piment en plus», a écrit un jour sur le livre d'or du restaurant le «Poséidon» situé dans l'enceinte du port d'El Djamila, une grande personnalité française particulièrement heureuse du festin «made in Algéria» auquel il eut droit lors de sa visite il y a quelques années sur le lieu. Invité d'honneur de Zidane à l'occasion du tournoi de futsal qui s'est déroulé en 2009 à la Coupole, le plus grand cuisinier de poissons du monde Jacques Le Divellec, auteur du mythique *Larousse des poissons et Crustacés* et *A table avec Moïse, Jésus et Mahomet,* demanda à faire un tour à La Madrague. A la lecture du menu, le fin connaisseur de poissons qu'il est reconnut les siens (en cuisine seulement !) : sardines à volonté, en entrée, en plat de résistance et en dessert sous forme «grillée à la braise» «beddersa» et de «beignets».

Quand Le Maître demanda la recette de la «dersa», Liès, Akli et Titouh, personnages espiègles et mythiques du lieu qui veillaient au grain et au cumin, se dévisagèrent, ravis d'avoir réussi leur coup. La farce était bonne, au sens propre et figuré !. Ils répondirent, presque en chœur : «Elle est secrète, notre recette Monsieur Le Divellec, et elle est bien de chez nous !»

Avec de telles références choisies parmi des centaines d'autres tout aussi exquises, n'est-il pas possible à l'Etat algérien d'élever El Djamila, située à distance d'un coup d'accélérateur de tous les centres névralgiques du pouvoir, au rang de «haute représentation diplomatique», surveillée comme doit l'être une institution, un espace républicain s'acquittant d'une mission d'intérêt national !

Ou faudra-t-il pour cela attendre, qu'à Dieu ne plaise, l'assassinat crapuleux d'un diplomate ou plus grave d'un ambassadeur amoureux à en mourir de la «sauce Sauveur» ou d'une salade de poulpe dégustée avec un bon verre de Sang du Christ… bien de chez nous !

M. K.

CONDOLÉANCES

Nos confrères Abdelkrim Hammada et Aziouz Mokhtari, de Paris et de Bruxelles, présentent leurs condoléances à leur ami Mohamed (Hamid) Abassa suite au décès de son beau-père

Hadj Noui Aïssa

survenu le 12 septembre courant et inhumé vendredi dernier au cimetière de Rouiba. Cadre de la compagnie nationale Air Algérie à la retraite, feu Aïssa Noui était durant la lutte de Libération nationale membre de la Fédération FLN de France, guerre durant laquelle il avait été condamné à mort par les tribunaux militaires français d'exception.